

< REPÈRES

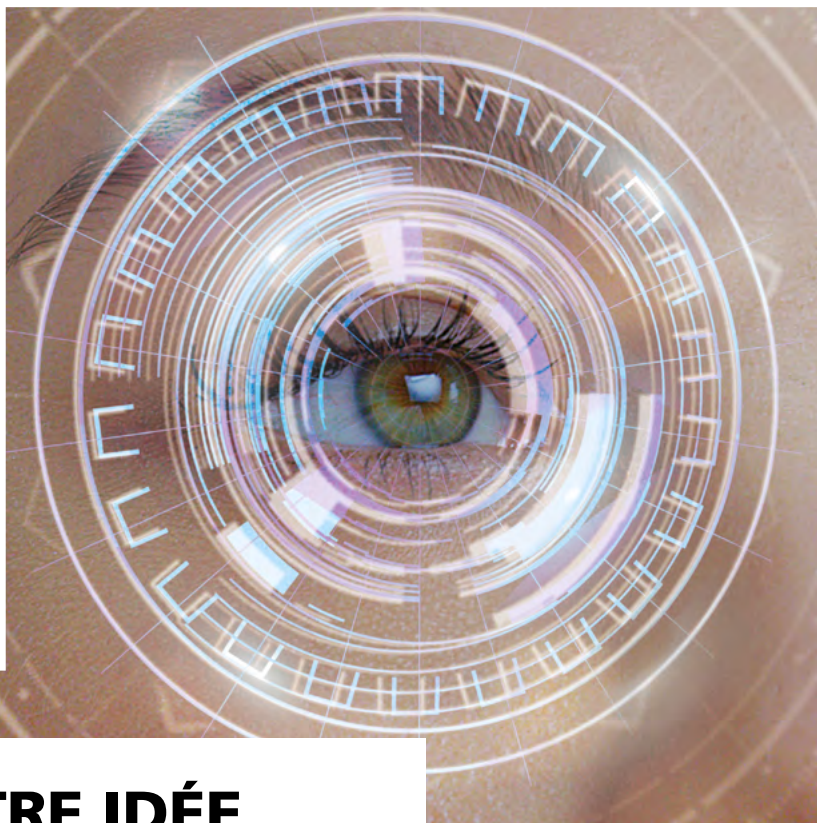
Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE ————— 08

Les cryptothunes
en chute libre?

> cnci





**VOTRE IDÉE
A UNE VALEUR,
L'INNOVATION
A UN PRIX**

Prix BCN Innovation
Séance d'information: 15.12.2022
Dossier de candidature: 30.01.2023

www.prix-bcn-innovation.ch

A gagner:
150'000
francs

Rolex à Bulle

Par Florian Németi
Directeur CNCI

Le berceau de l'horlogerie est-il encore assez attractif?

Récemment, les médias se sont fait l'écho d'un énorme projet d'implantation de Rolex à Bulle, à l'horizon 2029: un investissement prévu de 1 milliard de francs, avec la création de 2000 emplois sur un site de 100'000 m². Le Canton de Neuchâtel – s'il avait été pressenti pour l'implantation d'un tel site horloger – se serait sans aucun doute mis en quatre pour le rendre possible et en faciliter la réalisation. Ce genre d'aubaine est si rare! Malheureusement, tel n'est pas le cas.

Dès lors, notre canton – berceau de l'horlogerie – est-il encore dans le coup pour des implantations industrielles de grande envergure? Il constitue tout de même un des centres de compétences majeurs pour l'industrie horlogère, tant pour l'emploi, la formation et la R&D. Tout comme un lieu d'innovation horlogère de premier choix, avec un écosystème unique de laboratoires scientifiques, de fournisseurs et de sous-traitants de pointe, aussi bien pour les produits que pour les moyens de production. Autant d'éléments qui, de prime abord, devraient permettre d'attirer ce genre de projets.

Mais ces atouts suffisent-ils? Sont-ils même encore déterminants? Il semble bien que non.

En fait, dans le cas de Rolex à Bulle, les médias mettent en évidence des arguments pour lesquels le Canton de Neuchâtel est, malheureusement, en moins bonne posture que lorsque cela concerne son cœur de métier horloger. Il s'agit de la disponibilité de très grands terrains et d'une position centrale au sein d'un bassin de recrutement de main-d'œuvre riche et diversifié de 1,5 million de personnes. Surtout, il est aussi question de la structure démographique et de la croissance économique avantageuses de la Gruyère, et de Bulle en particulier, avec une population jeune, dynamique qui s'installe volontiers dans cette région en pleine effervescence, y compris au niveau immobilier. De plus, on parle aussi d'un endroit où l'état d'esprit général reste bienveillant à l'égard du développement économique et des entrepreneur-e-s.

De ce point de vue, le Canton de Neuchâtel reste en retrait de ses voisins. L'exode de population provoqué par une fiscalité

étouffante a asséché le canton de ses forces vives. Or, une région qui vieillit n'est pas attractive et ce déficit démographique et d'image se paye cash aujourd'hui. A cet égard, la nouvelle politique de domiciliation promue par le Conseil d'État et les milieux économiques prend tout son sens, même si elle mettra du temps à déployer ses effets.

Une région qui vieillit n'est pas attractive et ce déficit démographique et d'image se paye cash aujourd'hui.

Quant à l'état d'esprit général envers le développement économique et les entrepreneur-e-s, on ne saurait le qualifier de bienveillant, on le voit encore ces temps avec l'improbable coalition politique et civile d'opposants au pôle de la Tène. On l'a vu aussi avec les attaques indécentes des syndicats à l'encontre des entreprises formatrices, dans un canton où l'on doit pourtant redoubler d'effort pour augmenter la part de formation duale! De plus, on aurait tort de croire que les velléités incessantes de soumettre les employeurs à des taxes tous azimuts, en particulier sur les salaires, passent inaperçues hors de Neuchâtel dans les quartiers généraux d'entreprises en charge de décider du lieu des nouvelles implantations.

C'est sans doute bien davantage sur ces dimensions-là qu'il convient de travailler pour permettre au Canton de Neuchâtel de faire valoir ses atouts économiques et industriels dans la course aux projets d'implantation d'envergure et promis à une croissance bénéfique à tous.

Et, avec l'arrivée prochaine de Noël et Nouvel-An, la CNCI souhaite d'ores et déjà à ses membres d'excellentes fêtes de fin d'année, en les remerciant chaleureusement de leur soutien et de leur participation aux activités CNCI tout au long de l'année. Plein succès pour 2023!

Sommaire

Dans le rétro _____ 05

Grand angle _____ 06
Les cryptothunes en chute libre?

Réseaux _____ 08

Économie pratique _____ 11

Maison de l'économie _____ 14

Point de vue _____ 16

Ardeschir Dabaghchian,
Fondateur Directeur,
Admiris Sàrl

Agenda _____ 18

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition: CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception: Agence NEUE SA
Impression: Imprimerie Bailod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



SWISS HERITAGE

Une tradition familiale prestigieuse

Notre passion au service de l'excellence

Cuvées d'exception élaborées depuis 1829



Médaille d'or au Concours international «La Sélection 2022»

Caves Mauler • Le Prieuré St-Pierre • CH-2112 Môtiers NE • Tél. 032 862 03 03

Mauler & Cie SA • www.mauler.ch



24
oct.**24 octobre 2022**

Webinaire Résultats sur l'étude conjoncturelle d'automne

Florian Németi, Directeur CNCI, Quentin Di Meo, chargé de projets CNCI, et Renaud Monnin, Directeur romand de Pool Energie Suisse SA, ont présenté les résultats de l'enquête conjoncturelle d'automne. L'enquête a été menée par la CNCI du 29 août au 17 octobre 2022. Près de 29 % des membres CNCI sollicités y ont répondu, ce qui correspond à 270 réponses (96 entreprises industrielles et 174 sociétés de services).

Les résultats de l'enquête d'automne sont accessibles sur www.cnci.ch

26 octobre 2022

A midi, on cause Les tendances sur le marché suisse de l'immobilier

Ces derniers mois ont été rythmés par de nombreux événements à l'instar du conflit russo-ukrainien, de l'inflation grandissante, des problèmes d'approvisionnement en matériaux, en produits semi-finis et de la rareté de l'énergie. Des incidents qui ont impacté l'économie internationale produisant, sans grande surprise, des conséquences sur le marché immobilier suisse. S'il est toujours difficile de prédire les futures répercussions, Pierre Jacquot – Président Directeur Général de Edmond de Rothschild REIM – a dressé un état des lieux de la situation actuelle le 26 octobre dernier, au Château de Cormondrèche, devant un parterre de patrons neuchâtelois. Une conférence intéressante, claire et pertinente.



En savoir +

**27 octobre 2022**

L'intro du matin

La Blockchain pour non-initiés : quelle utilisation pratique dans mon entreprise ?

La blockchain suscite un fort intérêt, en particulier sous l'angle d'une de ses applications-phares, la cryptomonnaie. Mais la blockchain, ce n'est pas que le Bitcoin ou l'Ether ! Alors comment ça marche ? La blockchain est, en premier lieu, une technologie de stockage et de transmission d'informations. Cette technologie offre de hauts standards de transparence et de sécurité car elle fonctionne sans organe central de contrôle. Plus concrètement, la blockchain permet à ses utilisateurs - connectés en réseau - de partager des données sans intermédiaire. De nombreux domaines et secteurs d'activités (banques, assurances, santé, immobilier, luxe, aéronautique, logistique, industrie), publics ou privés, utilisent déjà la blockchain ou prévoient de le faire dans les années à venir. Posant les éléments de base de la blockchain, sous l'angle d'applications possibles en entreprise, Hervé Sanglard, associé chez Uditis SA, a donné une illustration concrète de cette technologie prometteuse.

24 novembre 2022

Webinaire

Surendettement des indépendants et des petites entreprises

Le troisième webinaire sur le surendettement pour les indépendants et les petites entreprises a eu lieu. Cet événement clôt un programme composé de 3 webinaires et d'un speed-dating. Cette démarche de sensibilisation et de prévention a été développée par la CNCI, l'UNAM, la HEG Arc et l'Etat de Neuchâtel. Benjamin Chapuis et Christian Coray ont vulgarisé un thème tabou pour les indépendants et les petites entreprises. www.independants-surendettement.ch contient de nombreux liens pratiques et utiles, dont celui permettant de visionner le webinaire.

26
oct.**6 décembre 2022**

Conférence

Le renseignement et la veille digitale

Face à la généralisation des cyberattaques, les entreprises qui veulent protéger leurs données et leur savoir-faire ont tout intérêt à renforcer leur cybersécurité, mais aussi à investir en amont de cette dernière, dans la prévention des attaques. Ce qui passe par le recours au renseignement stratégique et à la veille digitale. Tel a été le message apporté par l'ancien commandant du Service de renseignement de la Confédération, Jean-Philippe Gaudin, aujourd'hui directeur des affaires stratégiques de l'entreprise SICPA. Telle a aussi été la démonstration faite par la start-up VICI Agency, qui recourt à des algorithmes spéciaux pour veiller au plus profond du Darkweb. Passionnant, mais pas forcément rassurant !

Les cryptothunes en chute libre ?

Le 11 novembre dernier, FTX, l'une des plus importantes plateformes d'échange de cryptomonnaies au monde et jusqu'ici considérée comme l'une des plus stables, a déclaré faillite. Environ 130 sociétés affiliées supplémentaires ont également entamé le processus de mise en faillite. Le fondateur et CEO de FTX, Sam Bankman-Fried (SBF) – 30 ans - a démissionné et a perdu la quasi-totalité de sa fortune en quelques jours, soit 16 milliards de dollars. Il fait désormais l'objet d'une enquête de la part de nombreuses Autorités américaines.

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Entretien avec

Thomas Veillet

Chroniqueur, rédacteur, auteur,
YouTubeur et écrivain (Investir.ch).

Des informations dans la presse révèlent un possible conflit d'intérêt majeur visant SBF. Celui-ci a créé un fonds d'investissement, Alameda Research, qui se trouve être alimenté en grande partie par des fonds libellés en FTT : des «FTX Tokens», qui ont la particularité d'être créés par FTX, et de ne pouvoir être utilisés que sur cette plateforme. Dans la foulée, Binance, concurrent de FTX, a annoncé vouloir vendre tous ses actifs en FTT – avant de proposer, un peu plus tard, un sauvetage passant par un rachat. Mais ce rachat est tombé à l'eau après un audit qui a pointé du doigt une mauvaise gestion du groupe et de ses fonds.

Ce crash a anéanti de nombreux utilisateurs, qui pourraient ne jamais revoir leur argent, ainsi que toutes les entreprises qui avaient placé leur fonds dans FTX, qui risquent d'être entraînés avec la plateforme vers la faillite. La plateforme comptait 1,2 million d'utilisateurs et était valorisée à 32 milliards de dollars il y a encore quelques mois. Non seulement cet épisode funeste a détruit FTX, mais il a aussi tout

Le CEO a démissionné et a perdu la quasi-totalité de sa fortune en quelques jours, soit 16 milliards de dollars.

Quelles seront les conséquences de la faillite de FTX pour le secteur des cryptomonnaies ?

naturellement effacé une grande partie de la confiance dans l'ensemble de la cryptosphère qui devra également se préparer à un tour de vis réglementaire.

On ne sait pas encore qui sont tous les débiteurs de FTX ainsi que le montant des sommes perdues, donc on ne sait pas jusqu'où la contagion va aller. Il est également probable que de plus en plus d'entreprises signalent dans les prochains temps des problèmes de trésorerie liés à la faillite de FTX. En revanche, on peut dire que cette faillite a largement terni la



réputation du secteur et détérioré la confiance des investisseurs. Mais cet épisode est aussi une bonne piqûre de rappel : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ! Cet appel à la diversification est particulièrement significatif dans le monde des cryptomonnaies.

Dans quelle mesure les plateformes cryptos hébergées en Suisse peuvent-elles être impactées ?

Dans le sillage du jeton FTT, c'est bien toute la cryptosphère qui a été impactée. Que ce soit la liquidation de milliards d'actifs sur la plateforme, le retrait des investisseurs pendant ces événements, ou encore la confiance en ces actifs qui est tombée au plus bas, le marché des cryptomonnaies a pris un énorme coup. D'ailleurs, la chute de FTX n'a pas fini de faire parler que d'autres acteurs des cryptomonnaies menacent d'être emportés. L'une des premières victimes est le courtier Genesis, spécialisé dans les prêts de cryptomonnaies. Il a déclaré suspendre temporairement les rachats et les nouveaux prêts pour ses clients ; les demandes de retraits ayant dépassé les liquidités actuelles de la société. Ce qui est certain, c'est que les conséquences de ce crash sont et seront nombreuses. Il y a un risque important de voir un effet de contagion.

L'affaire FTX a révélé de grandes failles dans la gouvernance et la gestion du risque de la plateforme. De plus en plus de spécialistes appellent donc à mieux réglementer ce secteur. Selon vous, dans quelles directions ce durcissement doit-il aller ?

Les spécialistes auraient dû se réveiller bien avant. Pour l'instant, il n'y a tout simplement pas suffisamment de protection pour les investisseurs cryptos. Honnêtement, à l'heure actuelle, c'est plutôt le Far West. Il n'y a pas encore vraiment de cadre légal – ou quand il existe, il mérite d'être développé – et les plateformes comme FTX jouent avec l'argent des gens sans aucun contrôle. Des transactions similaires dans la finance traditionnelle auraient fait l'objet d'un examen minutieux de la part des régulateurs. Or, tant qu'il n'y aura pas d'exigence en matière de transparence, c'est un marché qui restera menacé par des arnaques de petite et grande échelle.

Certains acteurs n'hésitent pas à comparer le crash de FTX à celui de Lehman Brothers, la banque dont la faillite avait déclenché la crise financière de 2008. Cette comparaison est-elle pertinente ?

Non, c'est une ineptie. La faillite de FTX est circonscrite à l'espace des cryptomonnaies. Jusqu'à présent, cela n'a pas eu d'incidence en termes de stabilité financière pour les marchés financiers au sens large. Pour rappel, Lehman Brothers a déposé le bilan en septembre 2008 et a laissé une ardoise de 691 milliards de dollars et 25'000 employés sur le carreau. Un dépôt de bilan qui a précipité la planète dans la pire crise financière et économique depuis 1930.

La déconfiture de FTX risque d'entamer sérieusement la confiance des investisseurs envers les cryptomonnaies. Pourtant, c'est un secteur jeune qui reste prometteur. Quels en sont les composants qui continueront à se développer, malgré ce coup d'arrêt ?

Il y a peu de différences entre la mémoire d'un poisson rouge et la mémoire d'un financier. Certes, l'effet de contagion a été quasiment

Centralisation et décentralisation : quelle est la différence ?

Une plateforme (appelée aussi exchange) centralisée est une plateforme d'échange sur laquelle il est possible d'acheter, échanger ou vendre un actif (des Bitcoin, Ether ou NFT contre de la monnaie fiduciaire ou d'autres cryptos) en faisant appel à un intermédiaire. Ce dernier, qui fonctionne comme un courtier en bourse, va mettre en relation acheteurs et vendeurs. Ces « échanges » sont l'une des pierres angulaires de la cryptosphère.

Une plateforme décentralisée, à l'inverse, fonctionne sans intermédiaire. C'est un protocole dans lequel il est notamment possible d'acheter et vendre des cryptomonnaies, sans qu'il y ait une entité centralisée qui assure la gestion dudit protocole. Le client ne confie pas ses cryptomonnaies à la plateforme et il en conserve l'entière gestion.

instantané et la confiance des investisseurs est particulièrement érodée. Mais dès qu'une cryptomonnaie sera à la hausse, l'euphorie spéculative repartira. Le bénéficiaire de ce crash est que l'univers crypto va s'assainir, y compris sous l'effet d'une régulation nécessaire. À l'avenir, la transparence est indispensable pour que les clients aient la certitude que leurs actifs ne soient pas prêtés ou utilisés pour des activités à risque.

Finalement, afin de diminuer le risque lié à la mauvaise gestion financière des plateformes d'échanges, il est possible d'être son propre dépositaire en stockant les actifs numériques sur un portefeuille électronique physique — pas plus grand qu'une clé USB. En gardant les tokens sur une clé physique débranchée d'internet, il est possible d'écartier le risque qu'une plateforme utilise les tokens de ses clients pour contracter des prêts.

En cas d'effet domino et d'effondrement général des plateformes de type FTX, les États seraient-ils amenés à apporter des aides d'urgence et, si oui, de quel ordre ?

Difficile à dire mais je ne pense pas. Les Banques centrales n'émettent pas de cryptomonnaies, elles ne sont pas impliquées dans le développement et l'évolution de ces monnaies numériques. Je ne vois donc pas pourquoi les États devraient intervenir à ce stade. En plus, les cryptomonnaies ne sont pour l'heure pas réglementées de la même manière dans les différents territoires. Il n'est d'ailleurs pas innocent si la plupart des plateformes d'échanges de cryptomonnaies choisissent de s'implanter dans des juridictions réputées pour leur laxisme en matière de surveillance financière. L'exemple FTX est très parlant : aujourd'hui, le gouvernement bahaméen ne reconnaît pas la mise en faillite de la branche bahaméenne sous la protection de la juridiction américaine. Par conséquent, il y a de fortes chances pour qu'un bras de fer s'engage entre les deux pays.

Les cryptomonnaies ne sont pour l'heure pas réglementées de la même manière dans les différents territoires.



Nouveau centre de fabrication 3D

L'EPFL et le CSEM ouvrent un centre de fabrication avancée à Neuchâtel pour relever les défis technologiques de l'industrie manufacturière. Le Centre de recherche en micro-fabrication (M2C) va regrouper des activités allant de la recherche fondamentale au transfert de nouvelles technologies vers l'industrie. Le centre M2C va se focaliser sur différentes méthodes de fabrication 3D de haute précision. Il couvrira toutes les étapes de développement, de la recherche fondamentale – effectuée par les laboratoires de l'EPFL – au transfert de technologies durables à fort impact économique vers l'industrie – sous la conduite du CSEM. Le centre servira de catalyseur pour favoriser la collaboration entre les partenaires académiques, institutionnels et industriels, et fonctionnera comme une plateforme de formation pour ses parties prenantes.

Coop et Migros limitent le chauffage

En raison des risques de pénurie d'énergie, Migros et Coop prennent les devants et limiteront la température à 19 degrés dans leurs magasins et centres commerciaux. Ces mesures s'ajoutent à la décision de renoncer aux illuminations de Noël et de réduire l'éclairage des enseignes. Migros étudie par ailleurs la possibilité d'abaisser la température dans ses bureaux, ses écoles-club et ses fitness.

Projet d'extension pour l'hôtel Beau-Rivage

L'établissement souhaite s'étendre en direction du nord, au rez-de-chaussée. Au programme : restaurant, salle de fitness, petit salon, salle de billard, etc. Une mise à l'enquête publique est en cours.

La start-up neuchâteloise MATIS conquiert le Prix BCN Innovation 2022

Spin-off du CSEM, la société neuchâteloise MATIS décroche le Prix BCN Innovation 2022. Elle empoche le montant de CHF 150'000 pour développer ses solutions permettant une authentification facilitée de l'art. La cérémonie de remise du Prix s'est déroulée le mercredi 19 octobre 2022 au Théâtre du Passage à Neuchâtel et a été diffusée en direct sur internet et sur la télévision de l'Arc jurassien, Canal Alpha.

Walder ouvre une boutique à Berne

La chocolaterie Walder, à Neuchâtel, étend son champ d'action : après avoir ouvert une boutique à Bienne il y a trois ans, elle vient de faire de même à Berne. La nouvelle boutique se trouve tout près de la gare. Elle s'étend sur 36 mètres carrés et compte trois employées. Comme dans le cas de Bienne, les produits sont confectionnés dans le laboratoire de Neuchâtel.



Louis Moinet pionnière dans la vente de NFT

Le fondateur de la marque de haute horlogerie Les Ateliers Louis Moinet, installée à Saint-Blaise, a vendu 1'000 NFT en un temps record.

Le CSEM ouvre un centre de médecine digitale à Berne

Le CSEM s'offre les moyens de développer la médecine du futur en s'implantant directement au cœur de l'hôpital universitaire de l'île à Berne. Il mène actuellement des développements dans le domaine de la gynécologie, de l'ophtalmologie ou encore de la prise en charge du diabète.

reviXpert SA reçoit la distinction 'les meilleurs experts fiscaux et fiduciaires 2023'

La société revixpert SA, basée à Auvernier et dirigée par Claude Burgdorfer, a reçu la distinction LES MEILLEURS EXPERTS FISCAUX ET FIDUCIAIRES 2023 parmi plus de 12'000 acteurs en Suisse. Cette distinction est délivrée par Bilanz, le Temps et Statista.

Emblematik rejoint M&H Atlon Services SA

M&H Atlon Services société informatique neuchâteloise spécialisée dans le développement d'applications sur mesure et les solutions de gestion d'entreprise reprend 100% de la société Emblematik Sàrl. Dans le cadre de sa croissance et dans la volonté de se développer dans le marketing Digital, M&H Atlon Services va apporter son expertise et mettre à disposition sa structure pour poursuivre la croissance d'Emblematik et renforcer sa position de leader dans le Canton de Fribourg et dans les autres Cantons de Suisse romande. L'association des compétences va permettre d'accélérer la croissance d'Emblematik tout en conservant la qualité et un service de proximité. L'ambition est d'être le numéro 1 en Suisse romande dans le marketing digital et de proposer les meilleurs experts du domaine à nos clients. La société M&H Atlon Services se dit intéressée de poursuivre sa croissance par de nouvelles acquisitions tout en précisant que sa croissance organique est importante avec plus de 40% de croissance depuis le début de l'année.

Dixi Polytool SA remporte le prix Digital Journey 2022 du CSEM

Créateur d'outils de précision, DIXI Polytool SA est le lauréat du Digital Journey 2022 du CSEM. Cette annonce a été faite lors de la 7^{ème} édition annuelle de son Business Day, qui a eu lieu à Berne, le 3 novembre 2022. L'entreprise recevra l'équivalent de 100'000 francs suisses en soutien technique de la part du CSEM. Ce prix Digital Journey est important dans le contexte de l'innovation en Suisse, car il soutient explicitement les petites et moyennes entreprises (PME) qui disposent d'un très grand potentiel pour stimuler le développement économique du pays. Dixi Polytool souhaite en profiter pour développer une cellule de production 100% autonome, de la préparation des matériaux au contrôle de la qualité.

Grand Prix d'horlogerie: Neuchâtelois à la fête

La cérémonie du Grand Prix d'horlogerie de Genève 2022 s'est déroulée en novembre dernier. 90 modèles étaient sur la ligne de départ pour tenter de décrocher un des 21 lauriers décernés par le jury. Bulgari se distingue avec deux prix, un pour la montre joaillerie avec son modèle Serpenti Misteriosi, l'autre dans la catégorie audace, avec l'Octo Finissimo Ultra. Le Prix de la montre femme va à Parmigiani Fleurier et son modèle Tonda PF Automatic. En matière de métiers d'art, Voutilainen est couronné avec Ji-Ku. Ferdinand Berthoud repart avec le Prix de l'exception mécanique pour son FB 2RSM.2-1. La Monaco X Gulf de TAG Heuer se voit attribuer la récompense dans la catégorie iconique. Notons encore le Prix de la montre de plongée pour la Pelago FXD de Tudor, dont un site est aujourd'hui installé au Locle.

L'artiste Ben illustre un cru du domaine de Chambleau

L'idée est née des discussions d'un trio d'amis amateurs d'art, Stefano Pult de la galerie Lange + Pult à Auvernier, Thomas Maechler, ancien propriétaire du Beau-Rivage, à Neuchâtel et, évidemment, Louis-Philippe Burgat, patron du domaine de Chambleau: solliciter un artiste chaque année, depuis 2014, pour démarquer la cuvée. Pour les millésimes 2017 et 2018, ils ont fait appel à l'artiste franco-suisse Ben (Benjamin Vautier). L'homme qui se plaît à apposer ses citations sur toutes sortes de supports.

Fermeture de 14 filiales

La Banque Credit Suisse, qui a lancé un vaste programme de restructuration, va fermer d'ici février 2023 quatorze de ses 109 agences en Suisse. Deux autres succursales seront transformées en point de conseil. Les changements d'habitudes de la clientèle sont notamment invoqués.



Une seule nouvelle table neuchâteloise

Le palmarès 2023 du Gault&Millau a été annoncé en novembre dernier. En Ville de Neuchâtel, un restaurant entre au guide, La Dispensa. Parmi les tables qui progressent dans le classement 2023, les trois restaurants du Locle (La Croisette, Chez Sandro et Le Prévoux) regagnent le point qu'elles avaient perdu ces deux dernières années. Idem pour La Parenthèse à La Chaux-de-Fonds. Les responsables du guide ont retiré le restaurant du Beau-Rivage, O'Terroirs, à cause de la valse des chefs de ces dernières années. A l'hôtel DuPeyrou, les successeurs de Craig Penlington ont juste perdu un point par rapport à leur prédécesseur. Parmi les meilleures tables, la Maison Wenger garde ses 18 points devant Le Bocca à Saint-Blaise (17), le Prussien à Neuchâtel (16) et la Maison du village à Sauges (16).

Cicor rachète deux filiales de Phoenix Mecano

Le fabricant de composants électroniques basé à Boudry a racheté les deux filiales à Phoenix Mecano situées en Allemagne et en Tunisie. L'opération dont la finalisation est attendue dans les prochains mois devrait permettre à l'entreprise de Suisse orientale de recentrer ses activités autour de sa division de composants industriels.

Faude & Huguenin met la clé sous la porte

Après des années d'incertitudes, les derniers employés du fabricant de médailles ont été licenciés avec effet immédiat le 18 novembre dernier. Plusieurs emplois avaient été biffés ces dernières années et l'entreprise avait délocalisé une partie de sa production en Inde. Reste que les raisons de cette faillite seraient plutôt à chercher du côté de la pandémie et de détournements de fonds à l'interne.

Nouvelle usine pour Coloral SA

Le 17 novembre dernier, l'entreprise Coloral SA a inauguré son nouvel et magnifique écrin à Cressier, à l'occasion d'une Colornight haute en couleur et riche en surprises. Coloral poursuit ainsi son développement industriel grâce à un bâtiment ultramoderne.

Depuis 30 ans à votre service

SVEDEL SA collecte, transporte et revalorise les déchets des communes, des entreprises et des particuliers depuis plus de 30 ans. Jour après jour, ce sont 4 camions 100% électriques et silencieux qui sillonnent les rues pour garantir une propreté impeccable.



Réduction de 68% de l'empreinte CO2



Soucieuse des conséquences écologiques, SVEDEL SA agit pour l'environnement en réduisant son impact CO2 grâce à l'optimisation des tournées et à l'exploitation de camions 100% électriques. En 4 ans, l'émission de carbone a été réduite de 68% !

Prenez part activement à la lutte contre le réchauffement climatique, optez SVEDEL SA pour la collecte de vos déchets !



Svedel sa

SVEDEL SA

Rue des Tunnels 67-69, 2000 Neuchâtel

Tel : 032 / 838 11 11

Par Régine de Bosset
Conseil juridique CNCI

Nouveautés 2023 en matière d'assurances sociales

Cotisations

Les cotisations sociales paritaires AVS/AI/APG/AC et les cotisations dues par les indépendants resteront inchangées en 2023 si ce n'est que la cotisation AC solidarité due sur les revenus dépassant Fr. 148'200.- sera supprimée. Le barème de cotisations dégressif pour les indépendants débute à un revenu de Fr. 9'800.- (9'600.-) jusqu'à Fr. 58'800.- (57'400.-). La cotisation minimale sera de Fr. 514.- (503.-).

La caisse CINALFA baissera son taux de contribution aux allocations familiales, pour les affiliés du Canton de Neuchâtel, de 1.8% à 1.6% pour les employeurs et les indépendants. Les autres cotisations cantonales (LAE et FFPP) ne varient pas. Concernant la contribution au fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (contrat-formation), une réduction du taux de 0.58 à 0.45% est prévue, elle doit toutefois être encore formellement validée par le Grand Conseil le 6 décembre 2022.

Rentes AVS/AI

Le montant des rentes AVS/AI sera adapté à l'évolution des prix et des salaires de la manière suivante :

Rente minimale	Fr. 1'225.- (1'195.-)
Rente maximale	Fr. 2'450.- (2'390.-)
Montant maximal des deux rentes d'un couple	Fr. 3'675.- (3'585.-)

Montants de référence pour le droit aux allocations familiales et de formation

Ces augmentations engendrent les adaptations suivantes concernant les allocations familiales :

	par année	par mois
Revenu minimum donnant droit aux AF	Fr. 7'350.-	Fr. 612.-
Revenu maximum de l'enfant en formation	Fr. 29'400.-	Fr. 2'450.-

Congé d'adoption

A partir du 1^{er} janvier 2023, les personnes qui exercent une activité lucrative et accueillent un enfant de moins de 4 ans en vue de son adoption pourront bénéficier d'un congé de 2 semaines financé à 80% par les APG. Les demandes sont à adresser à la Caisse fédérale de compensation et non aux caisses de compensation AVS.

Rente de veuf

À la suite d'un arrêt de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme qui a constaté une inégalité de traitement entre les conditions d'octroi de la rente de veuf et de veuve en Suisse, à partir du 11 octobre 2022, les veufs non divorcés continueront à percevoir leur rente au-delà des 18 ans du dernier enfant.

Augmentation des montants de l'allocation pour perte de gain

Le montant de l'allocation minimale pour le service passera de Fr. 62.- à 69.- et le montant maximal de Fr. 245.- à 275.-. Les différentes allocations sont adaptées en conséquence:

	Montant min. en Fr.	Montant maxi. ou montant fixe en Fr.
Allocation de base	69.-	220.-
Service d'avancement	124.-	220.-
Cadre en service long	102.-	220.-
Allocation pour enfant	22.-	22.-
Allocation d'exploitation	75.-	75.-
Allocation pour frais de garde	20.-	75.-
Allocation de maternité, paternité, prise en charge, adoption	×	220.-

Prévoyance professionnelle (LPP) et 3^e pilier

Le montant de la déduction de coordination s'élève à Fr. 25'725.- (25'095.-) et le seuil d'entrée à Fr. 22'050.- (21'510.-). La déduction fiscale maximale autorisée se monte à Fr. 7'056.- (6'883.-) pour les personnes possédant un 2^e pilier et à Fr. 35'280.- (34'416.-) pour celles qui n'en ont pas. Quant au taux d'intérêt minimal, il reste fixé à 1%.

Assujettissement aux assurances sociales en lien avec le contexte sanitaire

L'application flexible des règles en matière d'assujettissement aux assurances sociales est prolongée jusqu'au 30 juin 2023. Le télétravail dans un Etat de résidence UE/AELE reste jusque-là sans conséquence en matière d'assurances sociales. Cependant, l'accord fiscal est quant à lui, à ce jour, valable que jusqu'à la fin 2022.

Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail dans le contexte actuel du marché de l'énergie

L'indemnité RHT peut être requise en cas d'augmentation massive des prix de l'énergie ou en cas de pénurie d'énergie associée à des mesures des autorités. Pour cela il faut que l'entreprise ait pris toutes les mesures que l'on peut raisonnablement attendre d'elle pour éviter les pertes de travail et que les licenciements soient prévisibles. Toutes les informations utiles se trouvent sur le site www.travail.swiss.

Paiement rétroactif de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail

Pour rappel, les demandes de paiement rétroactif pour les parts du salaire mensuel correspondant aux droits pour jours de vacances et jours fériés en 2020 et 2021 sont à déposer jusqu'au 31 décembre 2022 au plus tard.

Annnonce des postes vacants

Les genres de professions soumis à l'obligation d'annonce en 2023 peuvent être consultés sur le site www.travail.swiss.

Salaire minimum NE

Le salaire minimum neuchâtelois sera augmenté à Fr. 20.77 (20.08)/heure l'année prochaine.

Notre différence vous donne le choix



Nous sommes un groupe aux origines européennes spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Nos racines et notre organisation multiculturelle nous distinguent. Pour nos clients, c'est la promesse d'un point de vue différent.

Mazars SA Rue des Terreaux 9, 2000 Neuchâtel – www.mazars.ch

mazars

Chercher le remède plutôt que la faute

**En matière d'absentéisme,
tout ne repose pas sur
l'employeur.
Il existe en effet
un absentéisme
incompressible.
Le point avec Fabio
Bongiovanni, agent
général Neuchâtel-Jura.**

groupe **mutuel**

Avenue de la gare 3 - 2000 Neuchâtel
058 758 63 07

Horaires: de 8h00 à 12h00 et de 13h30
à 17h00 du lundi au vendredi

Les absences en entreprise, on le sait, coûtent cher...

Ce sont 18.4 milliards de francs de coûts directs, alors que chaque travailleur est absent en moyenne 68 heures par année. S'il existe un absentéisme compressible, il en existe aussi un autre, dit incompressible. Ce dernier est estimé en Suisse en moyenne à 2%, alors que le taux d'absence général s'élève à 3,2%.

L'absentéisme incompressible, c'est quoi?

Il inclut par exemple la grippe saisonnière, les cas de grossesse, le service militaire, etc. Si bien sûr l'entreprise peut prendre des mesures de promotion de la santé ou de sensibilisation à la grippe et à la vaccination, il s'agit d'un taux naturel d'absence.

On peut donc dire qu'avoir des absences dans son entreprise, c'est normal?

Mais bien sûr. L'important étant de pouvoir bien distinguer entre les absences inévitables et les absences compressibles. Car sur celles-ci, on peut agir, grâce à des mesures telles que la gestion des absences, le contrôle médical, l'accompagnement par le case management ou la

politique de détection précoce. Si l'entreprise doit apprendre à ne pas prendre toute la responsabilité de l'absentéisme sur son dos, elle doit aussi savoir casser le lien qui existe parfois dans les esprits entre absence et «profiter». Si les profiteurs existent, la majorité des absences, elles, sont justifiées et pour des raisons objectives.

Dans ce contexte, tout le monde a un rôle à jouer...

En effet, aussi bien l'employeur que l'employé. De même que l'assureur, en soutenant l'entreprise pour ce qui concerne le diagnostic et la sensibilisation, la gestion intégrée des incapacités de travail et l'analyse détaillée de la sinistralité.

Comme dit Henry Ford:
**«Ne cherchez pas la faute,
cherchez le remède.»**

Le Groupe Mutuel est à votre service, donnez-vous les moyens d'analyser la situation de manière différenciée en ayant en tête que le plus important est de savoir comment améliorer une situation.

Fabio Bongiovanni

Agent général Neuchâtel-Jura
fbongiovanni@groupemutuel.ch
+41 79 944 76 56



Quatre associations gérées par la CNCI **au Forum des métiers à La Chaux-de-Fonds**

Le Forum des Métiers neuchâtelois permet aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un stage de s'informer sur la formation professionnelle initiale et de rencontrer directement les divers acteurs de la formation professionnelle.

Les associations professionnelles et les OrTra ont ainsi l'occasion de faire découvrir les différentes possibilités de formation de leur domaine tandis que les entreprises formatrices peuvent rencontrer et recruter directement leur.s futur.e.s apprenti.e.s.

L'Association neuchâteloise pour la chimie (ANChimie), l'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (COMEC), carrosserie suisse Neuchâtel JU BE fr. et la Fédération Neuchâteloise du Commerce Indépendant de Détail (FNCID) ont participé au Forum des métiers techniques et à celui du domaine des services, du commerce, de la gestion, de la vente et de la logistique. Ces deux forums ont eu lieu en même temps et sous le même toit, au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds, le jeudi 17 novembre passé.

400 adolescent.e.s de 13 à 15 ans ont rencontré les OrTra ainsi que 50 entreprises formatrices. Sur les différents stands, plus de 50 métiers ont été présentés et des rendez-vous ont été pris pour des stages et même pour des entretiens d'embauche.



Save The Date

La prochaine édition de Capa'cité aura lieu **du 4 au 9 septembre 2023**, en Ville de Neuchâtel.

Attractivité du Canton de Neuchâtel **pour les pendulaires externes**



L'événement intitulé «Les entreprises neuchâteloises peuvent-elles être promotrices du Canton de Neuchâtel?» a eu lieu à Fontainemelon, le mercredi 19 octobre. Cette manifestation a été organisée par la CNCI, l'AIP, la CIN, la FER Neuchâtel, la FNE, la FNSO et l'UNAM. Elle a attiré une centaine de participants. Au cours de cette rencontre, les résultats d'un sondage réalisé au printemps 2022 auprès des pendulaires externes ont été présentés. Les associations économiques, impliquées dans la préparation de ce questionnaire, l'ont relayé à leurs membres. 2'300 pendulaires externes sur les 25'500 que compte le Canton de Neuchâtel avaient participé au sondage. Pour les associations économiques, l'étude sur les pendulaires externes doit permettre d'affiner la stratégie de domiciliation et de cibler précisément certaines mesures. Les associations économiques continueront à faire le lien entre leurs membres et le délégué à la domiciliation.

Plus d'infos sur www.cnci.ch/attractivite-du-canton-de-neuchatel-pour-les-pendulaires-externes



LEADER DANS LE DEVELOPPEMENT
ET LA FABRICATION DE PRODUITS
TRANSPARENTS DEPUIS 1946

Rue des Indiennes 13a | 2074 Marin-Epagnier | www.kyburz-cie.ch

Soutenez le commerce local en offrant des bons CID à vos collaborateurs, vos clients, vos proches !

Nos commerçants de proximité sont le cœur de nos villes et de nos campagnes, pour leur témoigner concrètement notre attachement, vous pouvez acheter des bons CID pour les offrir.

Ainsi, chacun pourra se faire plaisir auprès de son commerçant de proximité. Offrez à vos collaborateurs, clients ou proches, le plus grand choix de cadeaux dans tout le Canton de Neuchâtel (plus de 250 commerces).

Valables dans tous les commerces membres de la FNCID

et de ses sections (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz et Val-de-Travers).

Les commandes des bons peuvent s'effectuer en ligne (www.commerces-ne.ch/bons-cadeaux).

Ensemble nous sommes plus forts !



leitenberg+associés

à votre service depuis 75 ans,
notre fiduciaire a le plaisir de vous
dévoiler sa nouvelle identité graphique

75

1948 / 2023

Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Jacques Rais
Joane Meyrat
Alexandra Bioche

Fiduciaire
Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33

Cabinet d'audit
Vy-d'Etra 33a
2000 Neuchâtel
+41 32 725 32 27

www.leitenberg.net

Ardeschir Dabaghchian

Fondateur Directeur
Admiris Sàrl



Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

En quoi consiste votre métier ?

Nous accompagnons nos clients dans la gestion quotidienne et l'évolution de leur infrastructure systèmes et réseaux. Mais nous ne sommes pas seulement un opérateur technique. Nous proposons un service personnalisé sur tout ou partie des projets d'infrastructures IT, depuis la phase d'audit jusqu'à la réalisation ainsi que la maintenance. La clé se trouve dans l'écoute et la compréhension des enjeux métiers des clients pour répondre au mieux à leurs attentes.

Qui sont vos clients ?

Des entités privées, tous secteurs confondus, principalement dans le Canton de Neuchâtel.

L'IT est-il un acteur central de la transformation digitale ?

Il faut d'abord définir la notion de transformation digitale car elle ne sera pas la même pour une entreprise horlogère, un cabinet de conseils ou un bureau d'avocats. Néanmoins, la digitalisation représente un changement fondamental dans la manière de gérer les activités et dans ce cadre-là le rôle du département IT est primordial. Car c'est à lui que revient la responsabilité d'anticiper ces besoins. Mais pas seulement. Il devra aussi avoir la capacité d'assurer le développement et l'installation de nouvelles technologies afin d'optimiser les processus, l'organisation, les produits et les services et d'analyser ce que cela peut apporter en termes de nouveau business.

Pouvez-vous comparer la pratique de votre métier entre vos débuts et maintenant ? Que deviendra votre métier d'après vous dans 5, 10, 20 ans ?

Admiris Sàrl a fêté cette année ses 10 ans d'existence. Depuis sa création, notre objectif n'a pas changé même si les technologies ont évolué : pour nous, l'IT est un ensemble d'outils informatiques appropriés, toujours disponibles et opérationnels qui permet aux entreprises de fonctionner plus efficacement, de se développer et d'améliorer la satisfaction clients.

En ce qui concerne l'avenir, on constate de plus en plus que les mastodontes de l'informatique souhaitent séduire les petites et moyennes entreprises, notamment en Suisse où plus de 99% des sociétés sont des PME. En tant que petite structure, nous devons donc nous adapter en proposant à nos clients des solutions packagées. Un service performant est bien entendu une valeur indispensable dans notre milieu.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui veulent faire ce métier ?

Quelles qualités / compétences doivent-ils avoir ?

Pour exercer en tant qu'informaticien, il est essentiel de posséder certaines compétences bien spécifiques. Mais au-delà des compétences techniques, il est nécessaire de se montrer rigoureux et minutieux dans l'exécution des tâches, avoir un esprit d'analyse bien aiguisé ; être motivé, tenace, persévérant et polyvalent. Finalement, le secteur de l'informatique étant en perpétuelle évolution, il faut des collaborateurs capables de s'adapter à ces changements constants.

Quel peut être l'impact de la crise énergétique actuelle sur vos activités ?

Depuis la crise du Covid-19 et plus récemment la guerre en Ukraine, nous sommes déjà confrontés à une pénurie de puces informatiques. Les entreprises suisses peinent à renouveler leur parc informatique. La demande est là, mais la production ne suit pas. En ce qui concerne les problèmes d'approvisionnement et de rareté de l'énergie, notre structure est peu impactée.

Pour finir, pouvez-vous nous donner une dernière réflexion ?

Malheureusement, les PME continuent de sous-estimer les risques de cyberattaques. Elles pensent qu'elles sont trop petites pour être intéressantes pour les cybercriminels. Or, les cyberattaques peuvent toucher tout le monde. Elles entraînent le plus souvent des dommages financiers (arrêt de production, rançon, etc.), mais aussi un vol des données clients et une atteinte à la réputation. Tout cela pouvant conduire une entreprise à la faillite. Par conséquent, pour réduire la probabilité et l'impact d'une cyberattaque, c'est avant tout en amont qu'il faut agir.

C'est au département IT que revient la responsabilité d'anticiper les besoins.

FORMEZ VOS ÉQUIPES !

© Ted Byrne

www.fsrm.ch

**COURS TECHNIQUES,
MANAGEMENT, GESTION.**



tsm

100

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

ASSISTANCE 24/7

La Terre est à vous...

pour votre sécurité, nous sommes du voyage

CORPORATE MOBILITY
www.tsm.ch/assistance

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

12 décembre 2022, 10h00 – 11h30

Webinaire

Fiscalité et caisses sociales en 2023 dans le Canton de Neuchâtel

Nous vous proposons de passer en revue les principaux changements qui interviendront dans la fiscalité et la prévoyance professionnelle sur sol neuchâtelois en 2023. François Burgat de PwC et Régine de Bosset de CICICAM CINALFA dresseront un aperçu des principales modifications qui toucheront vos entreprises, vos collaborateurs et vous en tant que propriétaire ou/et dirigeant de votre entreprise.

La participation est gratuite, mais l'inscription jusqu'au 8 décembre est obligatoire. Le vendredi 9 décembre, vous recevrez le lien pour accéder au webinaire. Au terme des présentations, vous pourrez poser des questions aux intervenants.

13 décembre 2022, 8h30 – 10h30

CNCI, Neuchâtel

Atelier assurances sociales: Cotisations sociales

Lors de cet atelier, vous seront présentées les règles concernant le paiement des cotisations sociales, la facturation des intérêts moratoires, la détermination des montants soumis ou non aux cotisations sociales et l'établissement de la déclaration des salaires à la caisse de compensation. L'objectif étant d'annoncer correctement à votre caisse de compensation les montants soumis aux charges sociales afin d'éviter des reprises lors d'un contrôle d'employeur ou lors de la facturation faisant suite à la réception de la déclaration des salaires.

Les mardis 24 et 31 janvier 2023, 9h00 - 17h00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel,

Formation Export sur 2 journées: Introduction aux techniques du commerce international

Cette formation déployée sur deux journées complètes réunit des spécialistes qui présenteront chacun leur domaine. Au terme de ce cours les participants auront ainsi une vision d'ensemble des différents outils de l'exportation. Pour tout renseignement: anne.morales@cnci.ch

25 janvier 2023, 18h00

LobbyBar, Neuchâtel

Networking CNCI

Cette année, pour la rentrée 2023, la CNCI vous invite à une soirée Networking qui se déroulera le 25 janvier 2023, au LobbyBar, à Neuchâtel, à 18h00. Vous aurez l'occasion de rencontrer les membres du réseau tout en dégustant des spécialités thaïlandaises! Le tout se déroulera dans une ambiance décontractée et conviviale! En espérant vous voir en grand nombre!

Mardi 7 février 2023, 9h30 – 12h00

CNCI, Neuchâtel

Atelier CNCI: Comment développer son e-commerce quand on est une PME ?

L'essor d'internet a révolutionné les habitudes de consommation à tel point que l'e-commerce est aujourd'hui incontournable pour une entreprise.

9 février 2023, 13h40 – 17h50

Université de Neuchâtel, Faculté de Droit, Avenue du Premier-Mars 26, à Neuchâtel

Séminaire de droit du travail: Les conventions en droit du travail

Pour la 8ème année consécutive, l'association HR Neuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Fédération des entreprises romandes Neuchâtel s'associent pour organiser une manifestation en commun. Elle sera consacrée aux conventions en droit du travail (convention de formation, de stage, de congé sans solde, en matière de rémunération, de télétravail et de fin des rapports de travail).

Jeudi 16 février 2023, 13h30 - 17h00

CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Classification tarifaire des marchandises, son importance et sa complexité

La classification tarifaire des marchandises est un élément essentiel dans le commerce international. Elle permet la détermination des droits de douane à l'importation, de l'origine des produits et est utilisée à des fins statistiques. La théorie sera accompagnée d'exercices pratiques. Pour tout renseignement: anne.morales@cnci.ch

Jeudi 9 mars 2023, 13h30 - 16h30

CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Le Carnet A.T.A.

Le Système ATA permet l'exportation temporaire de marchandises avec un seul document.

Pour tout renseignement: anne.morales@cnci.ch

Jeudi 30 mars 2023, 13h30 - 16h30

CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Les Transports

Cette formation permet aux participants d'être à même d'organiser un transport de marchandise en maîtrisant les risques et les coûts.

Pour tout renseignement: anne.morales@cnci.ch



Retrouvez
notre agenda

Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO₂

- Contracting photovoltaïque
- Optimisation des installations techniques
- Certifications d'efficacité énergétique
- Installation de bornes de recharge

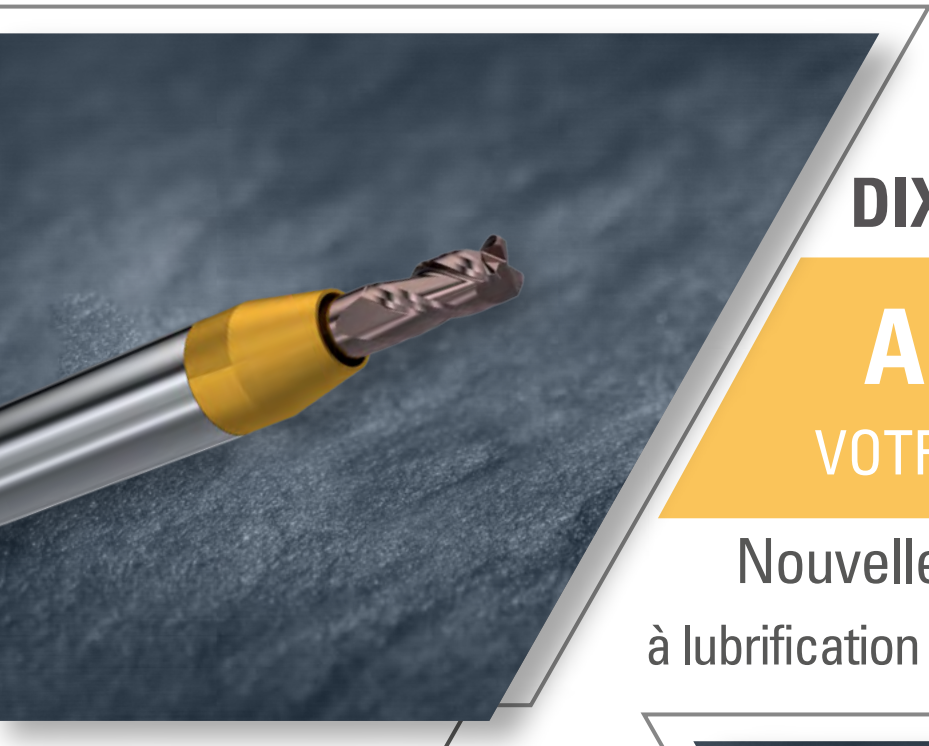
Nous vous accompagnons dans la transition énergétique avec des projets sur mesure et sommes à vos côtés à chaque étape.

viteos.ch / 032 886 08 86

DIXI POLYTOOL

DIXI
polytool

ÉLARGIT SA GAMME COOL+



DIXI 7453 COOL+

AMÉLIOREZ
VOTRE PRODUCTIVITÉ

Nouvelle fraise torique
à lubrification orientée et accélérée

DIXI 7443-5D COOL+

**TOUJOURS
PLUS LOIN !**

Pour l'usinage de rainures
et de poches profondes



DIXI Polytool
Vous souhaitez
De belles fêtes
De fin d'année

DIXI POLYTOOL S.A.

Av. du Technicum 37
CH - 2400 Le Locle

T. +41 (0)32 933 54 44

F. +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch

Petit, précis, DIXI

www.dixipolytool.com